



**Marché public de maîtrise d'œuvre de conception,
planification et travaux de réparation des bordures
de GLO sur le territoire des communautés
d'agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin**

-

NOTICE TECHNIQUE



INGENIERIE DU BATIMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Ind.	Date	Modifications	Élaboré par	Vérfifié par	Approuvé par
A	28/02/2024	Création du document	KC	JD	MM
B	15/03/2024	Mise à jour	JD	MM	MM

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION	3
1.1 Présentation du projet	3
1.2 Objet de la note	3
2 SOLUTION TECHNIQUE	3
3 PHASAGE	5
3.1 Profil 1 - Phase 1	5
3.2 Profil 1 - Phase 2	6
3.3 Profil 1 - Phase 3	7

1 INTRODUCTION

1.1 PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre du projet BHNS, Artois Mobilités a aménagé les lignes Bulles 1, 3, 5 & 7 sur le territoire des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin. Ces lignes ont été mises en service le 01/04/2019. Rapidement des désordres affectant les bordures de GLO le long des voies en site propre sont apparus.

Une procédure de référé, en application des articles R.532-1 et suivants du Code de justice administrative a été introduite le 3 février 2021 auprès du Tribunal Administratif de Lille. Une expertise est en cours. Le projet de réparation des bordures de GLO s'inscrit dans la perspective d'entretien des ouvrages construits pour les lignes BHNS et dans le fil de la procédure en cours auprès du Tribunal Administratif.

Il s'agit donc de réparer et reconstruire les éléments dégradés afin de retrouver les plates-formes de circulation dans l'état géométrique où elles ont été livrées pour la mise en service.

1.2 OBJET DE LA NOTE

La présente note décrit les travaux de remplacement des bordures sur un premier tronçon situé sur les communes de Lens et Liévin. Ce tronçon reprend les bordures des avenues Alfred Maes (Lens) et Jean Jaurès (Liévin) entre la rue Léopold Simons (Lens) et l'avenue du maréchal Juin (Liévin).



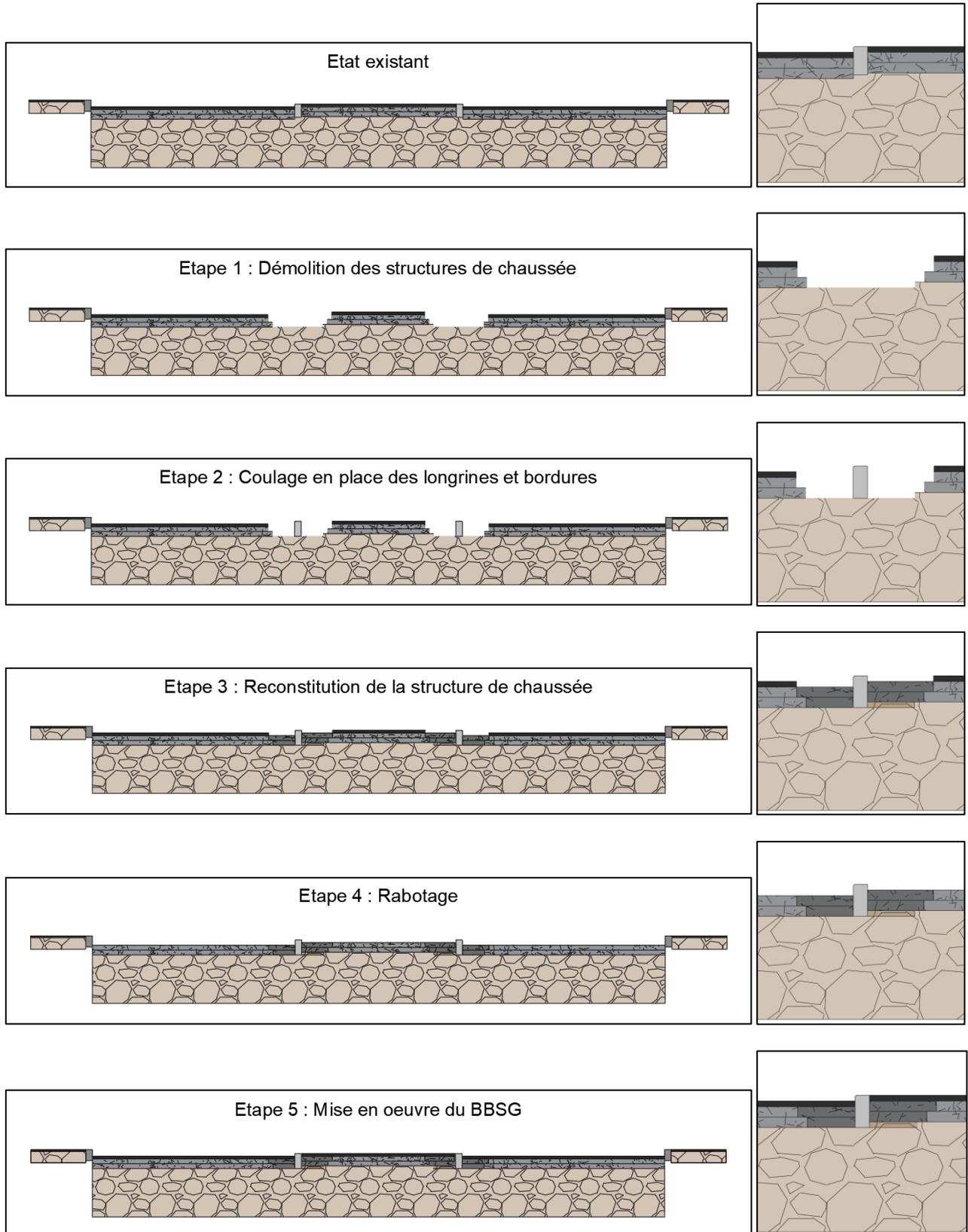
 Zone de travaux environ 800m

2 SOLUTION TECHNIQUE

La solution technique choisi consiste à :

- Raboter l'ensemble de la chaussée (hors stationnement),
- Démolir la structure sur 50cm de part de d'autre de la bordure jusqu'au niveau de la fin de fondation de la bordure,

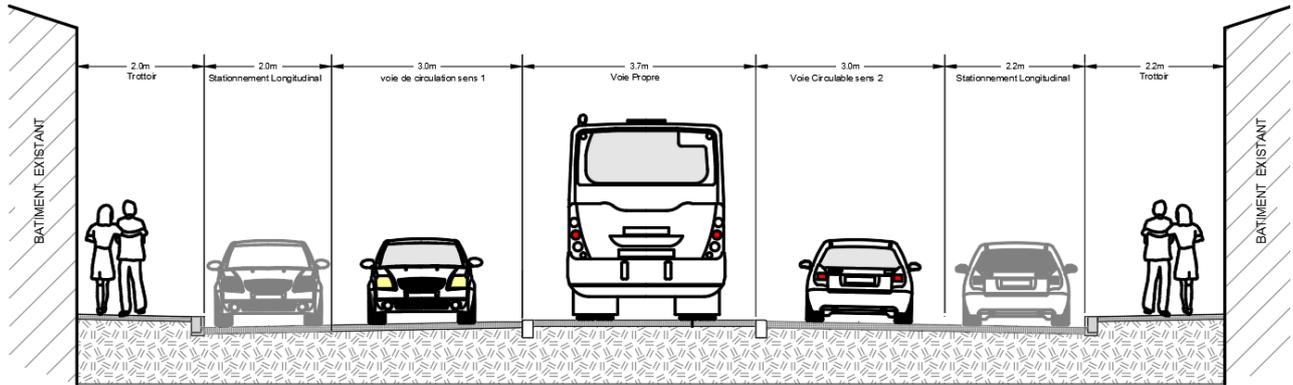
- Couler en place une longrine et une bordure ferrillée,
- Mise en œuvre de la grave bitume (respect du mode de pose en redan)
- Mise en œuvre de la couche de roulement en BBSG ép. 6cm sur les chaussées
- Mise en œuvre du BBME (hydrodécapé) en couche de roulement BHNS.



3 PHASAGE

Le tronçon étudié concerne le profil type suivant :

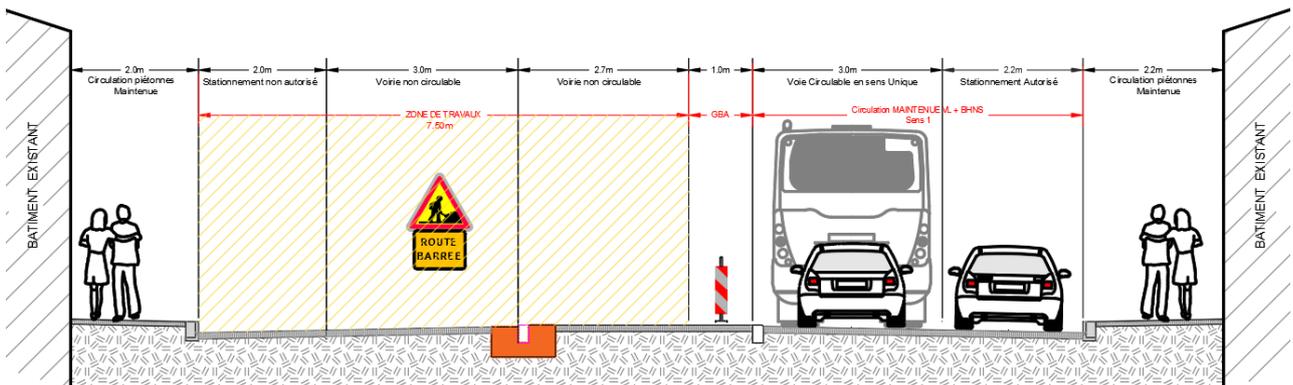
- 2 bandes de stationnement longitudinal
- 2 voies de circulation mixtes (VL + BHNS dans un sens)
- un site propre BHNS central alterné selon les portions (circulation BHNS mixte dans l'autre sens)



Sur ce secteur, le phasage travaux associé est décomposé en 3 phases décrites ci-après.

3.1 PROFIL 1 - PHASE 1

- Dépose de la bordure existante
 - Déstructuration de la chaussée avec un déport de 50 cm autour de la bordure
 - Dépose de la bordure
- Préparation de la pose de la nouvelle bordure
 - Terrassement du fond de forme
 - Mise en œuvre du fond de forme pour obtenir une PF2 et purge si nécessaire
 - Mise en place des armatures
 - Coulage de la bordure à l'aide d'un coffrage glissant
- Réhabilitation de la voie latérale
 - Remise en œuvre de la structure de chaussée autour de la bordure



Pendant la phase 1, le **site propre central**, la **voie latérale** et le **stationnement gauche** sont neutralisés. Un seul sens de circulation est maintenu, sur la voie latérale de droite (VP + BHNS). Le stationnement côté droit est maintenu.



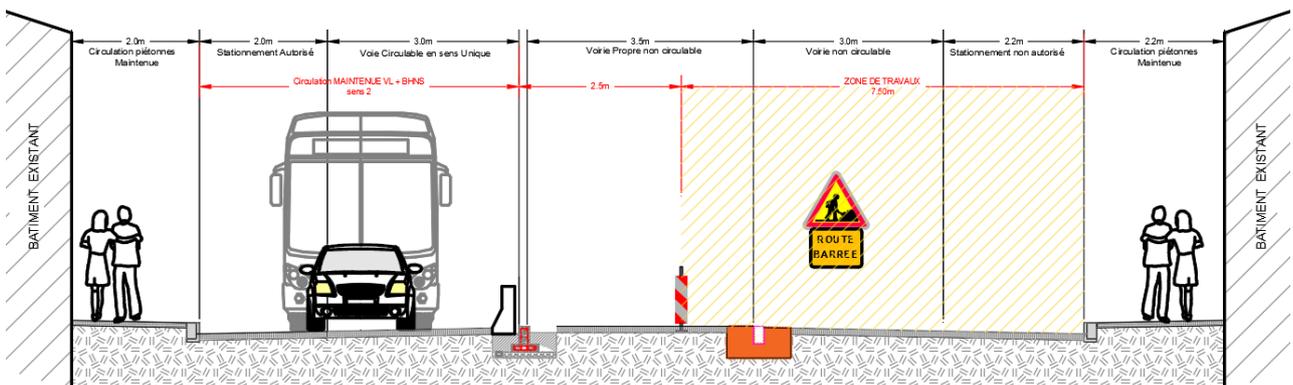
LEGENDE

- Travaux (voie neutralisée)
- Sens maintenu VP + BHNS
- Déviation BHNS

3.2 PROFIL 1 - PHASE 2

La phase 2 commence durant le séchage de la bordure (phase 1) de l'autre côté de la chaussée.

- Dépose de la bordure existante
 - Déstructuration de la chaussée avec un déport de 50 cm autour de la bordure
 - Dépose de la bordure
- Préparation de la pose de la nouvelle bordure
 - Terrassement du fond de forme
 - Mise en œuvre du fond de forme pour obtenir une PF2 et purge si nécessaire
 - Mise en place des armatures
 - Coulage de la bordure à l'aide d'un coffrage glissant
- Réhabilitation de la voie latérale
 - Remise en œuvre de la structure de chaussée autour de la bordure



Pendant la phase 2, le site propre central, la voie latérale et le stationnement droite et gauche sont neutralisés. Un seul sens de circulation est maintenu, sur la voie latérale de gauche (VP + BHNS). Le stationnement côté gauche est neutralisé.

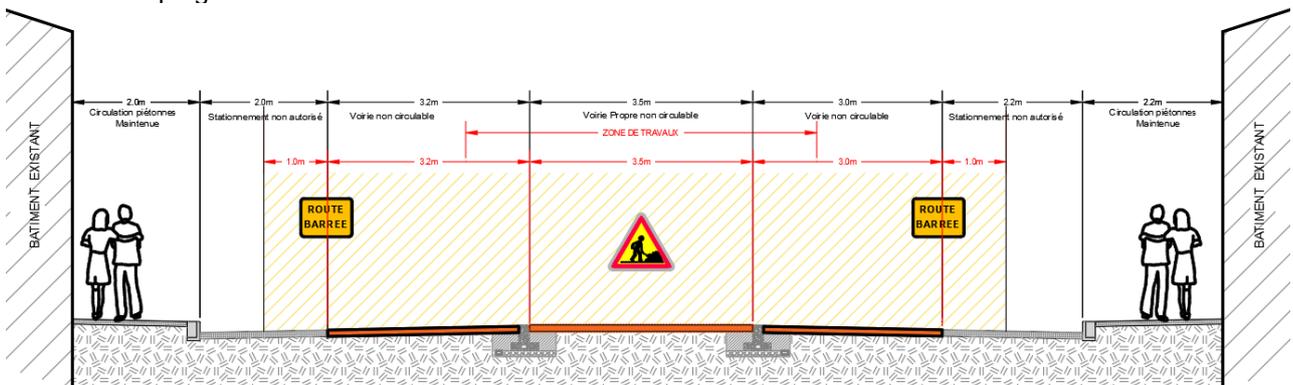


LEGENDE

- Travaux (voie neutralisée)
- Sens maintenu VP + BHNS
- Déviation BHNS

3.3 PROFIL 1 - PHASE 3

- Rabotage des voies latérales et de la voie BHNS,
- Reprise du tapis du site propre central et des voies latérales,
- Réalisation des boucles magnétiques,
- Marquage au sol.



Pendant la phase 3, la circulation et le stationnement sont neutralisés dans les 2 sens.



LEGENDE

- //// Travaux (voie neutralisée)
- ◀▶ Déviation BHNS double sens

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com